



## AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

---

### **Le Département de l'Hérault engage la concertation publique sur le projet de la RD 612- Echangeur de la Crouzette / Béziers**

**Du 18 mars au 17 mai 2019 se tiendra un temps de concertation avec le public sur le projet routier RD 612 – Echangeur de la Crouzette / Béziers**

Par délibération en date du 9 avril 2018, le Conseil Départemental a fixé les modalités de la concertation.

Les objectifs de l'opération sont :

- d'assurer la sécurité, la fluidité du trafic et de bonnes conditions de visibilité
- de renforcer la lisibilité du parcours de la rocade inscrit dans l'itinéraire Agde – Saint Pons
- d'améliorer le niveau de service de la rocade
- de prendre en compte l'environnement (bruit, eau, riverains).

La concertation publique, menée suivant les dispositions des articles L 103-2 et R 103-1 du code de l'urbanisme, se déroulera du **18 mars au 17 mai 2019** inclus. Elle devra permettre :

- au public d'accéder aux informations relatives au projet
- de répondre aux interrogations du public
- d'initier la réflexion, d'échanger les points de vue, de formuler des observations et des propositions afin de faire progresser, d'enrichir le projet.

Les objectifs de la concertation sont de recueillir le maximum d'avis pour éclairer la décision et pour enrichir les études préalables à l'enquête publique programmée ultérieurement.

Ainsi, pendant **2 mois**, le public pourra s'exprimer et échanger sur le projet :

- en s'informant grâce aux documents disponibles sur le site internet du Département <http://www.herault.fr/enquetes-et-concertations-publiques>
- en consultant un dossier de présentation relatif au projet avec la possibilité de formuler des observations sur le registre de concertation disponible dans à l'Hôtel du Département, antenne de Béziers, aux heures habituelles d'ouverture au public
- en participant à la réunion publique ouverte à tous, qui se tiendra :

**Le 18 mars 2019 à 18h, salle Raoul Bayou à l'Hôtel du Département, antenne de Béziers**

**173, avenue du Maréchal Foch à Béziers**

- en adressant un courrier spécifique à Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault -Hôtel du Département - Concertation RD612 Béziers/La Crouzette – 173 Avenue du Maréchal Foch – BP 50 - 34501 Béziers Cedex.

A l'issue de cette période, un bilan de la concertation sera arrêté et rendu public. Ce document, qui rend compte des avis exprimés, sera soumis à l'approbation de l'assemblée départementale en vue d'une décision sur la poursuite et les éventuelles évolutions du projet.